

LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire David CABRIT, de Montjézieu, période 28/03/1627 au 20/11/1627 coté 3E13177, AD Lozère, relevé par Jerome Cuchet

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8523	1627/08/29	Achat	Moriès (le Pin)	Aragon Jean, laboureur Quintin Laurent, laboureur	Jean Aragon, fils de Joseph, laboureur de Moriès paroisse du Pin, vend à Laurent Quintin, fils de Raymond, laboureur du même lieu, un petit chazal de maison sis à Moriès, relevant de la directe du marquis de Canilhac, pour la somme de 21 livres.	
8462	1627/04/05	Contrat de mariage	le Ginou (Canac-Rouergue), le Ferrol (Banassac)	Arnal François , brassier Crousier Anne	Contrat de mariage entre François Arnal, brassier du village du Ginou, paroisse de Canac, diocèse de Rodez et Anne Crousier fille de Pierre et de Catherine Clavel du village du Ferriol paroisse de Banassac. Anne est assistée de son frère Guillaume Crousier qui consent, comme héritier, à ce qu'elle se constitue en dot, tous ses biens présents et à venir, consistant en ses droits de légitime sur les biens de ses parents. Son futur époux, lui lègue l'entièreté de ses biens au cas où il mourrait avant elle. Fait à moriès dans la maison d(habitation de Joseph Aragon, en présence de Robert Vidal maçon de Montjézieu et de Guillaume Grégoire laboureur de Moriès.	
8484	1627/05/03	Achat	Montjézieu	Azam Catherine Bach Jean, maçon	Catherine Azam, veuve de Guillaume Martin de Montjézieu, vend à Jean Bach, maçon de Montjézieu, un petit chazal de maison avec un petit jardin sise à Montjézieu, confrontant avec un chazal ruiné appartenant à Bach et avec le chemin qui descend de la place haute, relevant du seigneur de Montjézieu à qui est due la censive annuelle d'une géline et d'un sol. La vente est conclue pour la somme de 23 livres. Fait à Montjézieu, présent et soussigné, messire Barthélemy Jouve, maréchal.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8457	1627/03/28	Quittance & reconnaissance	le Mascoussel (St Germain du T.)	Badaroux Catherine	Antoine Mazot, laboureur du village de Mascoussel, paroisse de saint Germain du Teil, reconnaît avoir reçu de Catherine Badaroux, femme de Pierre Mazot du même lieu, la somme de 40 livres. Fait à St Germain dans la maison de messire Jean Boudon, bourgade, bailli de Trélans.	Signé Boudon
8468	1627/04/25	Contrat de mariage	Reyniets (Salmon), Champcros (st Germain du T.)	Bonnieu Arnal, maçon Cavallier Louise	Contrat de mariage entre Arnal Bonnieu, maçon du village des Reyniets, paroisse de Salmon, fils de Guillaume et de Catherine Garnier et Louison Cavallier, fille d'Etienne et d'Antoinette Grailh du village de Champcros, paroisse de saint Germain du Teil. Arnal est assisté de son père et Louise de ses 2 parents. Ces derniers lui constituent en dot la somme de 270 livres, 2 robes et 2 linceuls. Arnal, au cas où son épouse viendrait à décéder avant lui, lui donne la somme de 38 livres. Au cas contraire, son épouse lui donne la somme de 15 livres. Fait à Champcros en présence du soussigné Pierre Abinal, maréchal d'Auxilhac.	<i>à la fin de l'acte et par 2 fois, le notaire nomme la future épouse Castanier au lieu de Cavallier</i>
8531	1627/09/27	Séparation de mariage	Chanac, Montjézieu	Boucador Antoine, notaire Cabannes Marguerite	Antoine Boucador, notaire de Chanac et Marguerite Cabannes de Montjézieu, s'accordent mutuellement pour se séparer suite au mariage qui a été solennisé devant l'Eglise le 25 mars dernier. Ne s'étant pas connu charnellement à cause d'un «maléfice qui leur serait arrivé». Marguerite étant assistée de sa mère Anne Brun et de ses frères Jean et Pierre, ils conviennent de se présenter devant l'official de Mende ou de son lieutenant, dans les 10 jours, pour faire prononcer la séparation de corps et de biens. Jean Cabannes paiera les frais se montant à 20 livres, nécessaires à cette démarche. Maître Boucador devra rembourser la somme de 140 livres qu'il a déjà touchée en paiement partiel de la constitution faite à sa femme. Il baille en outre à titre d'engagement/dédomagement à Marguerite, une vigne à Chanac.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8514	1627/07/21	Achat	Mascoussel, Saint Germain du Teil	Boudon Durand, maréchal Mazot Antoine et Pierre	Antoine et Pierre Mazot, laboureur du Mascoussel, paroisse de saint Germain du Teil, vendent à Durand Boudon, maître maréchal de saint Germain du Teil, un champs situé au terroir de «la Camp de l'aubespain» aux appartenances de saint Germain, confrontant avec le chemin qui va de Montagud aux Salses, pour le prix de 27 livres. Fait à saint Germain, dans la maison dudit Boudon en présence de Jean de Retrun, prêtre et curé de saint Germain, soussigné.	
8473	1627/04/28	Achat	Les Bondons, le Pouget (st Germain du T.)	Boudon Jean, laboureur Pouget Jean, laboureur	J.Pouget, laboureur du village du Pouget, paroisse de saint Germain du Teil, comme procureur et ayant charge de noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Tour et de la Roche, capitaine au marquisat de Canilhac, vend à Jean Boudon, fils d'autre Jean, du village des Bondons, même paroisse, un champs, un tronçon d'un autre champs et une pièce de terre labourable, assis aux appartenances de Montagudet, pour le prix de 82 livres. Fait à Montjézieu, présents et signataires messires Jean de Retrun, prêtre et curé de saint Germain et Jean Boudon, bayle de Trélans	<i>En marge, le 9/06/1627, noble Antoine de Nugiers, quitte Boudon du paiement de la somme de 82 livres</i>
8535	1627/10/01	Obligé	Montjézieu, Le Vergognoux (le Pin)	Boudon Jeanne Debelle Antoine, tisserand	Jeanne Boudon, veuve d'Etienne Lamoureux (Amouroux), du village du Vergognoux, paroisse du Pin, confesse devoir à Antoine Debelle, tisserand de Montjézieu, la somme de 101 livres, pour cause de prêt amiable, pour employer au paiement du douaire d'Ysabeau boudon, sa soeur. Jeanne promet de payer d'ici un an et baille à titre d'antichrèse un pré appelé de la Sagne, situé au Vergognoux, dont Debelle pourra jouir jusqu'au remboursement de la somme. Fait à Montjézieu en présences des soussignés, noble Pierre de Rey seigneur de Sarnhac, messire Jean Boudon, baille de Trélans et Privat Allard, marchand de Marvejols	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8534	1627/10/01	Quittance & reconnaissance	Le Vergougnoux (le Pin), la Colombeche (le Born)	Boudon Jeanne & ysabeau Heral Jacques, laboureur	Jacques Heral, fils d'autre Jacques, laboureur du village de la Colombeche, paroisse du Born, reconnait avoir reçu de Jeanne Boudon, veuve d'Etienne Lamoureux, du village du Vergougnoux, paroisse du Pin, la somme de 83 livres, pour paiement de la constitution faite à Ysabeau Boudon, femme de Jacques Heral et soeur de Jeanne Boudon. Fait à Montjézieu en présence des soussignés noble Pierre de Rey seigneur de Sarnhac, noble Pierre de Boissonade, seigneur d'Auxilhac et Barthélemy brunnel, laboureur de Peyrefiche.	
8479	1627/04/29	Testament	Saint Germain du Teil	Bourgade Antoinette	Antoinette Bourgade, veuve de Raymond Nougaret de saint Germain du Teil, malade et alitée, déclare vouloir être enterrée au cimetière de saint Germain. Elle lègue à messire Jean de Retrun, prêtre et curé de saint Germain, et à noble César de Retrun, écuyer, <u>ses enfants naturels</u> et à chacun d'eux, la somme de 24 livres ainsi qu'à Valence Retrun, sa fille naturelle, veuve de Laurent Couderc du Trébatut, la même somme ainsi qu'une robe lui appartenant. Elle lègue à Valence Nougaret, sa fille légitime, femme de Durand Vidal du Chaynier, 24 livres et une robe, à son fils Claude Nougaret, la somme de 75 livres et certains biens contenus dans sa maison de Beaugard en reste de la constitution faite par son mari lors du mariage dudit Claude. Elle nomme son autre fils légitime, Antoine Nougaret, héritier universel. Fait à saint Germain en présence du soussigné maître Pierre Reversat, praticien de Nougaret.	
8547	1627/11/06	Quittance & reconnaissance	Montjézieu	Cabannes Guillaume, tisserand	Guillaume Cabannes, tisserand de Montjézieu, fils de feu Pierre, confesse avoir reçu de Catherine Guérin, sa belle soeur, veuve de feu Jean Azam aussi de Montjézieu, la somme de 6 livres due en tant qu'héritière de son père Jean, à Jeanne Guérin sa soeur, femme de Cabannes.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8541	1627/10/24	Achat	Combret (st Germain du T.)	Cavallier Laurent, laboureur Clavel Laurent, charpentier	Laurent Cavallier, laboureur de Combret, vend à Laurent Clavel, fils de feu Pierre, charpentier du même village, une pièce de terre comprenant champs et pré, assise à Combret au terroir des Pradals, dépendant de la directe du seigneur de Canilhac, pour la somme de 60 livres	
8542	1627/10/24	Pacte de rachat	Combret (st Germain du T.)	Cavallier Laurent, laboureur Clavel Laurent, charpentier	Pacte de rachat, pour une période de 5 années, de la terre vendue par Laurent Cavallier à Laurent Clavel, dans l'acte ci-dessus.	
8505	1627/06/20	Quittance	La Violle (St Germain du T.)	Cayrel Guillaume, laboureur	-----	<i>Acte incomplet, la feuille suivante a été arrachée</i>
8464	1627/04/06	Quittance & reconnaissance	La Violle, Cheyroux (St Germain du T.)	Cayrel Guillaume, laboureur Pelat Pierre, laboureur	Pierre Pelat, laboureur du village de Cheyroux, paroisse de saint Germain du Teil, reconnaît avoir reçu de son beau frère, Guillaume Cayrol, laboureur du village de la Violle, même paroisse, la somme de 39 livres, en paiement partiel de la dot constituée par feu Jean Cayrol, père de Guillaume, au contrat de mariage de sa fille Astrugue avec ledit Pelat	Signé, Barthélemy Jouve, maréchal et Guillaume Fabre, tisserand

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8548	1627/11/08	Cession & transport de biens	Peyrefiche (Les Salses)	Chassaric Pierre, laboureur Vaissier Raymonde	Raymonde Vaissier, veuve d'Alexandre Chassaric de Peyrefiche, paroisse des Salses, ayant été nommée héritière universelle de son mari à charge pour elle de rendre son héritage (testament reçu par Me Nogaret de St Laurent de Rive d'Olt) à l'un de leurs enfants qu'elle aura choisi, et du consentement de François Chassaric frère d'Alexandre, cède à Pierre Chassaric, leur fils, tous les biens que lui a laissé son époux, aux conditions suivantes. Son fils Pierre devra lui verser une pension chaque année consistant en 3 sétiers seigle, un quartier de viande salée, une chemise, 15 livres de fromage et 15 de beurre, payable en 2 termes annuels ainsi qu'une robe tous les 3 ans. Il lui sera permis de prendre du bois pour son usage.	<i>Raymonde Vaissier et Alexandre Chassaric ont aussi une fille Jeanne qui épouse le 02/04/1639 Guillaume Carlac du Serre (3E8888 not Dieulofès de Chirac) dm</i>
8544	1627/10/30	Testament	Combret (st Germain du T.)	Clavel Raymond, brassier	Raymond Clavel, brassier du village de Combret, paroisse de Saint Germain du Teil, mari de Claude Clavel, en bonne santé, veut que son corps soit enterré au cimetière le plus proche du lieu où il décèdera. Il lègue à Guillaume, Barthélemy, Antoine et autre Guillaume, ses enfants légitimes, la somme de 20 livres à chacun, lorsqu'ils se marieront ou atteindront l'âge de 25 ans et nomme héritière universelle sa femme, Claude Clavel à charge pour elle de transmettre son héritage à l'un de leurs enfants qu'elle aura choisi et y substituer ses autres enfants, s'il venait à mourir sans descendance.	
8520	1627/08/08	Achat	la Piboulede (st Germain du T.) Montjézieu	Clergue Martin, tisserand Badaroux Robert, laboureur	Robert Badaroux, laboureur du village de la Piboulède paroisse de saint Germain du Teil, vend à Martin Clergue, fils de Jean, tisserand habitant à présent à Montjézieu, une petite maison à un étage, située à la Piboulède ainsi qu'un tronçon de terre pour en faire son jardin, de 12 pas de large, dépendant de la directe de la dame de Saint Vidal et de Montferrand et de celle du seigneur de Montjézieu, pour le prix de 65 livres.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8517	1627/08/07	Contrat de mariage	la Piboulede (st Germain du T.) Montjézieu	Clergue Martin, tisserand Dutran Ysabeau	Contrat de mariage entre Martin Clergue, tisserand du village de la Piboulède, paroisse de saint Germain du Teil, fils de Jean et de Catherine (<i>en blanc</i>) et Ysabeau Dutran, fille de Pierre, laboureur et de Jeanne Aragon, de Montjézieu. Pierre Dutran constitue en dot à sa fille la somme de 165 livres, une couverture laine, 2 linceuls, 2 robes, 3 brebis et une chèvre. Fait à Montjézieu dans la maison du constituant, en présence des soussignés Barthélemy Jouve, maître maréchal et Etienne Cros fils de Pierre.	
8519	1627/08/08	Quittance & reconnaissance	la Piboulede (st Germain du T.) Montjézieu	Clergue Martin, tisserand Dutran Pierre, laboureur	Martin Clergue, fils de Jean, laboureur du village de la Piboulède, paroisse de saint Germain du Teil, reconnaît avoir reçu de son beau père Pierre Dutran de Montjézieu, la somme de 60 livres en paiement de la dot constituée par ledit Dutran à sa fille Ysabeau, épouse de Martin Clergue.	
8550	1627/11/08	Quittance	les Bondons (st Germain du T.)	Courdeau Laurent, laboureur	Jean Boudon, fils et héritier de feu Guillaume et d'Antoinette Vidal du village de Montagudet, paroisse de saint Germain du Teil, reconnaît avoir reçu de Laurent Courdeau, laboureur, comme mari de Catherine Lafon, fille et héritière de Pierre du village des Bondons, la somme de 10 livres en paiement final de la dot constituée à la feu Vidal par Catherine Lafon. fait à Montjézieu en présence du soussigné Barthélemy Jouve, maréchal.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8487	1627/05/03	Obligé	Montjézieu	Derouch Astrugue Besset Guillaume	Astrugue Derouch, veuve de Louis Caussignac de Montjézieu, reconnaît devoir à Guillaume Besset de Montjézieu, la somme de 30 livres qu'il lui avait avancée pour lui permettre de payer une créance consentie à Jean Valmaguier, et donne en garantie un pré assis aux Reyniets, confrontant au chemin qui va à la vigne du sieur prieur de la Chaze. Besset jouira du pré jusqu'au remboursement de la somme. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Etienne Cros	
8536	1627/10/01	Contrat de mariage	Les Clujans (Grèzes), le Villaret (st Germain du T.)	Derouch Pierre , tisserand Avesque Marguerite	Contrat de mariage entre Pierre Derouch, tisserand, du village des Clujans, paroisse de Grèzes, fils d'autre Pierre et de Jeanne Dieulofes et Marguerite Avesque, fille de Jean et de Catherine Cavalier du Villaret, paroisse de saint Germain du Teil. Marguerite est assistée de sa mère et d'Antoine Pelat son beau frère, lesquels lui constituent en dot la somme de 200 livres, 2 robes, une couverture laine et 2 linceuls.	
8516	1627/07/24	Achat de plus value	Marvejols, le Monastier, saint Bonnet	Fabre Jeanne Compte Guillaume , maître maçon Mazot Jean , laboureur	Jeanne Fabre, veuve de Jean Peyrolier de Marvejols et Guillaume Compte, maître maçon du Monastier lès Chirac, vendent à Jean Mazot, laboureur du village de la Rouvière, paroisse de saint Bonnet, leurs droits de plus value sur une pièce de terre située à la Rouvière qui avait été vendue par le feu Peyrolier à Guillaume Compte pour la somme de 42 livres et par Compte à Jean Mazot. La vente de plus value est conclue pour la somme de 50 livres.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8546	1627/11/06	Quittance & reconnaissance	Montjézieu	Fournier Etienne Cabannes Guillaume, tisserand	Guillaume Cabannes, tisserand de Montjézieu, fils de feu Jean, comme seigneur des biens dotaux de sa femme Jeanne Guérin confesse avoir reçu d'Etienne Fournier, comme héritier de Françoise Frézal sa mère et de ladite Gineste, la somme de 5 livres, léguée par sa mère à ladite Gineste	
8476	1627/04/28	Achat	Saint Germain du Teil, le Pouget	Grousset Louis Pouget Jean, laboureur	J.Pouget, laboureur du village du Pouget, paroisse de saint Germain du Teil, comme procureur et ayant charge de noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Tour et de la Roche, capitaine au marquisat de Canilhac, vend à Louis Grousset, fils de Pierre, 3 pièces de terre labourables aux appartenances de Montagudet, pour la somme de 390 livres.	<i>En marge, le 9/06/1627, noble Antoine de Nugiers, quitte Grosset du paiement de la somme de 210 livres, en déduction de celle de 390 livres</i>
8522	1627/08/08	Obligé & antichrèse	Montjézieu, Reilles (Salmon)	Jouve Pierre, laboureur	Pierre Jouve, laboureur du village de Reilles, paroisse de Salmon, confesse devoir à messire Guillaume Besset de Montjézieu, la somme de 134 livres tournois pour cause de prêt amiable. Il remboursera 34 livres à la prochaine saint André et les 100 livres restant à la foire de mai de la Canourgue. Jouve baille à titre d'antichrèse et de garantie une pièce de terre aux appartenances de Reilles dont Guillaume Besset pourra jouir pendant 3 ans. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Guillaume Fabre «Paulhac» tisserand de Montjézieu	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8470	1627/04/27	Antichrèse & engagement	Peyrefiche (Les Salses)	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Bernon Jean, laboureur	J. Bernon étant débiteur envers de nombreux créanciers, baille à titre d'antichrèse et engagement, pour 9 ans, à noble Antoine de Jurquet, seigneur de Sallèles, toutes les possessions qu'il a à Peyrefiche, consistant en maison fougagne, étable, paillers, bassecour, jardin, canabier et de nombreux champs et prés, contre le paiement de la somme de 1200 livres par le sieur de Sallèles. Ladite somme sera employée par Bernon pour solder ses nombreuses créances. En outre le sieur de Sallèles s'engage à arrenter pour le même temps, à Bernon, la métairie que ce dernier lui a engagée.	<i>En marge, le 31/01/1628, Bernon quitte le sieur de Sallèles de la somme de 1200 livres. S'ensuit une longue liste de ses créanciers qu'il rembourse alors.</i>
8543	1627/10/29	Obligé	Montjézieu, le Vergounoux (le Pin)	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Boudon Jeanne	Jeanne Boudon, veuve d'Etienne Lamoureux, du village du Vergounoux, paroisse du Pin, confesse devoir à noble Antoine de Jurquet seigneur de Sallèles, la somme de 120 livres, tant du fait d'une obligation de 67 livres consentie par elle et son défunt mari au sieur de Sallèles, que pour la somme de 43 livres que ce dernier leur avait prêtée. Fait à Montjézieu en présence du soussigné maître Jean Rodier docteur en droit de la ville de Marvejols	
8527	1627/09/05	Echange	Montjézieu	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Clavel Jean dit Barbol	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, comme tuteur des enfants de feu noble Guyon de Jurquet seigneur de Montjézieu et Jean Clavel, dit Barbol de Montjézieu, procèdent à un échange mutuel de biens. Le sieur de Sallèles, tant en son nom que comme tuteur, baille une maison assis à Montjézieu, appelée de Donyague qui se confronte entre autres avec un jardin des héritiers du seigneur de Montjézieu et avec un herm du seigneur du Besset. En contre échange, Clavel lui baille aussi une maison à Montjézieu, les 2 biens relevant de la directe du seigneur du Besset. Les biens baillés par le sieur de Sallèles étant de plus grande valeur, Jean Clavel paiera en sus la somme de 60 livres.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8528	1627/09/05	Echange	Montjézieu	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Dutran Pierre	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, et Pierre Dutran de Montjézieu, procèdent à un échange mutuel de biens. Le sieur de Sallèles baille à Pierre Dutran, une maison à Montjézieu acquise par permutation de Jean Clavel. Pierre Dutran baille en contre échange une maison de 2 étages, confrontant avec la maison des héritiers de noble Guyon de Jurquet, relevant du seigneur du Besset. Les biens baillé par Dutran étant de plus grande valeur, le sieur de Sallèles paiera en outre une émine de seigle. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Guillaume Fabre tisserand.	
8501	1627/06/18	Lods	Le Pouget (st Germain du T.)	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Pouget Jean	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, loze la vente faite par noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Tour et de la Roche à Jean Pouget, marchand du village du Pouget, paroisse de saint Germain du Teil, d'une grange et pré joignant, appelée la Coste, assise aux appartenances de Montagudet, se mouvant en partie de la directe du seigneur de Sallèles. Fait au château de Montjézieu en présence des soussignés, messire Guillaume Clavel, prêtre du Paven et Guillaume Courdeau fils de Laurent de Montjézieu.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8488	1627/05/08	Echange	Le Pouget (st Germain du T.)	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Pouget Jean, laboureur	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles et Jean Pouget, laboureur du village du Pouget, paroisse de saint Germain du Teil, passent ensemble un contrat d'échange. Le seigneur de Sallèles baille à Pouget 2 pièces de terres aux appartenances du Pouget, confrontant avec le chemin allant du Pouget à Nogaret, plus une pièce de terre labourable située au-dessous du Pouget. Ledit Pouget baille au sieur de Sallèles, un pré et une terre labourable, appelés le pré de la Combe, confrontant sur 3 côtés avec les terres dudit sieur ainsi qu'une autre pièce de terre avec un petit champs joignant, appelée la Pradède, confrontant avec le chemin allant du Mascoussel à Nogaret, enfin une castagnède située au Pouget. Les terres baillées par Pouget étant de plus grande valeur, le sieur de Sallèles lui paie en sus la somme de 100 livres. Fait à l'airial de Saint Germain en présence des soussignés, Jean Deltour prêtre et curé de saint Pierre de Nogaret, Guillaume Clavel prêtre du Paven, noble César de Retrun et de la Roche, écuyer de saint Germain.	
8538	1627/10/02	Arrentement	Montjézieu	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Valmagnier André, maréchl	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, comme administrateur des personnes et des biens de feu noble Guyon de Jurquet seigneur de Montjézieu, arrente à André Valmagnier, maréchal de Montjézieu, une pièce de terre contenant champs et pré, assise aux appartenances de Mories, se confrontant avec le chemin allant de Montjézieu à Marvejols, pour le temps de 5 ans et pour la somme de 24 livres et 36 journées d'homme à fossoyer. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Barthélemy Jouve, maréchal.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8506	1627/06/26	Obligé	la Ferrière (Estable), Monjézieu	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Grégoire Bertrand, laboureur	Bertrand Grégoire, laboureur du village de la Ferrière, paroisse d'Estable, reconnaît devoir à noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, comme tuteur des enfants de feu noble Guyon de Jurquet seigneur de Montjézieu, la somme de 194 livres, dont 135 livres au profit du feu seigneur de Montjézieu en vertu d'une obligation consentie en 1619 et les 59 livres restant tant pour argent et blé que pour compte final établi entre eux. Grégoire promet payer sous peu et donne en garantie un pré clos. Fait et récité à Montjézieu en présence des soussignés, Barthélemy Jouve, maréchal et messire Pierre Longuecamp maître chaudronnier	<i>Estable est donné, sur l'acte, comme étant du diocèse de Mende</i>
8513	1627/07/18	Titre clérical	les Sallèles (Banassac)	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse Montauban (de) Jean	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, constitue à Jean de Montauban, étudiant en théologie, habitant à Sallèles, une pension à vie de 60 livres annuelles, pour lui permettre d'accéder à l'office sacerdotal de prêtrise et pouvoir en vivre par la suite. Il pourra prendre au château de Sallèles sa vêtue et ses chausses et au cas où il ne le pourrait il lui serait versé sa pension annuelle. Le sieur de Sallèles assigne à cette pension une métairie, appelée de Cougoussac. Fait à Montjézieu, devant la porte de la bassecour en présence de Jacques de Boissonade, prêtre et chanoine de Moriès et de Guillaume Clavel, prêtre du Paven.	
8467	1627/04/25	Lods	Saint Germain du Teil	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse, Boudon Jean, bailli de Trélans	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, loze la vente faite par Guillaume Colombier de saint Laurent d'Olt, à messire Jean Boudon "Bourgade", bailli de Trélans, habitant à saint Germain du Teil, d'un pré sis aux appartenances de saint Germain pour 25 livres et d'une maison, cazal et petit patus aussi à saint Germain, pour la somme de 56 livres, l'ensemble se mouvant de la directe du seigneur de Sallèles.	Signé;; Jean Boudon, bourgade, bailli de Trélans et la Roche

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8461	1627/04/07	Arrentement	Montjézieu, Salmon	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse, Laurent Jean, laboureur	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, comme administrateur des personnes et des biens de feu noble Guyon de Jurquet seigneur de Montjézieu, arrente à Jean Laurent, laboureur habitant à Salmon, la métairie de la Rouquette, appartenant aux héritiers ses neveux, consistant en maison, paillers, prés, champs et bois, pour le temps de 5 ans, moyennant la quantité chaque année de 21 sétiers froment et 14 sétiers avoine. Le sieur de Jurquet sera tenu bailler audit Laurent, une paire de boeufs aratoires	<i>en marge; en décembre 1632, noble César de Reurun, rentier de noble Jean de Jurquet, sr de Montjézieu, pour les années 1628 & 1629, quitte Jean Laurent des quantités de blé pour ces 2 années. 2ème</i>
8464	1627/04/25	Lods	Montagud (St Germain du T.)	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse, Nugier (de) noble Antoine sr de la Roche,	Noble Antoine de Jurquet, seigneur de l'Espinasse et de Sallèles, loze la vente faite par noble Claude de Poulalhon, sieur des Bozouls, à noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Roche et de la Tour, capitaine au marquisat de Canilhac, d'une métairie sise à Montagud, qui se compose de maison, pailler, étable, bassecour, prés, champs, bois, castagnède..., pour la somme de 1500 livres, se mouvant de la directe du sieur de Sallèles	Signé,; Jean Boudon, bourgade, bailli de Trélans et la Roche
8494	1627/05/20	Transaction	La Violle, Beaugard (st Germain du T.)	Lacas Marc Antoine Chapelle Jean	Transaction et accord passé entre Guillaume Castanier du village de la Violle, paroisse de saint Germain du Teil, représenté par son gendre Marc-Antoine Lacas, et les héritiers de Pierre Castanier du village de Beaugard, même paroisse.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8510	1627/07/09	Testament	Montjézieu	Lacas Marie	Marie lacas, fille de feu Guillaulme du lieu de Cadenet, habitant à présent à Montjézieu, fort avancée en âge, déclare vouloir être enterrée au cimetière de l'église de Salmon. Elle lègue à son neveu, Jean Bossugue, meunier de la Tieule, la somme de 20 sols, à sa nièce et filleule Jeanne Bossugue, femme de Jean Arboussier du Monastier, la somme de 40 sols. Elle donne à Pierre Sallot, son neveu, fils de Jean, de Montjézieu, la somme de 10 livres, payable quand il se mariera et l'institue son héritier universel. Fait à Montjézieu en présence des soussignés, noble Pierre de la Boissonade, sieur d'Auxilhac, Jacques de Boissonade, prêtre et chanoine de Moriès, maître Barthélemy Boissonade praticien.	
8510	1627/07/04	Quittance	Combret (st Germain du T.), le Monastier	Martin Jean Martin Jeanne	Jeanne Martin, veuve de Jean Jory du Monastier lès Chirac, reconnaît avoir reçu de Jean Martin, fils de feu Guillaume, laboureur de Combret, paroisse de saint Germain du Teil, la somme de 5 livres, pour entier paiement de la constitution consentie par ledit feu Guillaume son père pour son mariage avec ledit feu Jory.	
8458	1627/04/05	Testament	Reilhès (Salmon)	Meysonnier Catherine	Catherine Meyssonier, femme de Béranger Ducel, laboureur de Reilhès, paroisse de Salmon, malade et alitée auprès du feu, déclare vouloir être enterrée au cimetière de l'église de Salmon. Elle lègue à Catherine Ducel, sa fille, femme de Guillaume Bonnieu fils d'autre Guillaume dit Chiragol de Montjézieu, outre sa dot, la somme de 36 livres, laquelle renoncera à toute prétention sue ses biens. Elle lègue à Jean BXX, son filleul, la somme de 8 livres et à son autre fille Asturge Ducel, la somme de 60 livres payable lorsqu'elle se mariera. Elle nomme son héritier universel son fils Jean Ducel. Fait à Reilhès dans la maison de la testatrice, près du feu, en présence du soussigné Antoine Rotgier, fils de feu Guillaume.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8502	1627/06/19	Contrat de mariage	Le Breuil (le Pin)	Monnier Jean, tisserand Crespin Marie	Contrat de mariage entre Jean Monnier, tisserand du Bruel, paroisse du Pin, fils de Jean et de Marie Fanguin (e) et Marie Crespin, file de Jean laboureur et de Geralde Deltour du même village. Jean Crespin constitue en dot à sa fille la somme de 200 livres, 2 robes, une couverture laine et 2 linceuls de toile. Le père de Jean, de son côté, confirme la donation qu'il lui a faite en février dernier, de tous les biens qu'il a au village du Bruel, contre le paiement d'une pension annuelle d'une émine froment et une émine orge ainsi qu'une robe tous les 4 ans à Marie Fanguin (e), femme de son père. Au cas où Jean Monnier décèderait avant sa future épouse, il donne la somme de 30 livres, au cas contraire, elle lui donne la somme de 15 livres. Fait à Montjézieu, en présence de Jacques Crespin, couturier et de Pierre Crespin habitant de Montjézieu et du soussigné Guillaume Fabre, tisserand.	<i>Jean Monnier du Pin et Marie Fanguin d'Usanges, Prinsuéjols, se sont mariés le 17/01/1605 (3E8869 notaire Pierre Dieulofes, Chirac) dm</i>
8500	1627/06/09	Lods	Montjézieu	Nugier (de) noble Antoine sr de la Roche et de la Tour Bach Pierre, maître cordonnier Bonnenfant Guillaume	Noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Roche et de la Tour, capitaine et rentier des rentes du marquisat de Canilhac, loze la vente faite par Guillaume Bonnenfant à Pierre Bach, maître cordonnier de Montjézieu, d'une pièce de terre au terroir des Ysartels pour la somme de 54 livres, se mouvant de la directe du marquis de Canilhac	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8482	1627/05/01	Lods	Montjézieu	Nugier (de) noble Antoine sr de la Roche et de la Tour Jouve François, tisserand Besset Guillaume	Noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Roche et de la Tour, capitaine et rentier des rentes du marquisat de Canilhac, loze la vente faite par François Jouve, tisserand de Montjézieu à Guillaume Besset du même lieu, d'un pré aux appartenances du Pin, appelé des Landes, pour le prix de 90 livres, dépendant de la directe du marquis de Canilhac. Fait à la Canourgue dans la maison du sieur de Nugiers en présence des soussignés Jacques Michel de Marvejols et Jean Boudon, baille de Trélans.	
8497	1627/06/09	Ratification de vente	Le Pouget (st Germain du T.)	Nugier (de) noble Antoine sr de la Roche et de la Tour Pouget Jean, laboureur	Noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Roche et de la Tour, capitaine et rentier des rentes du marquisat de Canilhac, approuve et ratifie les 3 ventes réalisées en son nom par Jean Pouget, laboureur du Pouget, paroisse de saint Germain du Teil au profit de Jean Boudon fils de feu autre Jean, de Jean de Retrun, prêtre et curé de saint Germain et la dernière au profit de Louis Grosset fils de Pierre	
8498	1627/06/09	Lods	Le Pouget (st Germain du T.)	Nugier (de) noble Antoine sr de la Roche et de la Tour Grosset Louis	Noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Roche et de la Tour, capitaine et rentier des rentes du marquisat de Canilhac, loze la vente faite en son nom par Jean Pouget à Louis Grosset, fils de Pierre, d'une pièce de terre, appelée Allasabier, sise à Montagudet, pour 40 livres, se mouvant de la directe du marquis de Canilhac.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8467	1627/04/25	Lods	Montjézieu, les Aragoux (Salmon)	Nugier (de) noble Antoine sr de la Roche, Crespin Jean	Noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Roche et de la Tour, capitaine et rentier des rentes du marquisat de Canilhac, loze la vente faite par Guillaume Crespin, laboureur des Bories des Aragoux, paroisse de Salmon, à Jean Crespin, fils de Jacques, tisserand de Montjézieu, d'un bois au terroir du Plo de Biquier, se mouvant de la directe du marquis de Canilhac, pour la somme de 25 livres.	Signé,; Jean Boudon, bourgade, bailli de Trélans et la Roche
8539	1627/10/10	Achat	Saint Germain du Teil	Pages Guillaume, maréchal Nogaret Etienne, laboureur	Etienne Nogaret, laboureur du lieu de saint Germain du Teil, vend à Guillaume Pagès, maréchal de saint Germain, la moitié d'un chazal de maison, pour la somme de 18 livres.	
8507	1627/07/04	Testament	le Ginestoux (les Salses)	Portallier Louise	Louise Portallier, femme de Jean Tardieu du village du Ginestoux, paroisse des Salses, fort avancée en âge, déclare vouloir être enterrée au cimetière de l'église des Salses. Elle lègue 3 émines de seigle aux pauvres de la paroisse. A ses nièces Jeanne et Louise Portalier, fille de feu Jean de Peyrefiche, et à chacune, la somme de 10 livres, payable lorsqu'elles se marieront et institue héritier universel, son mari Jean Tardieu. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Guillaume Fabre, tisserand.	
8499	1627/06/09	Obligé	Le Pouget, les Boudons (st Germain du T.)	Pouget Jean, laboureur Boudon Jean, laboureur	Jean Boudon, fils de feu autre Jean, laboureur du lieu des Boudons, paroisse de saint Germain du Teil, confesse de voir à Jean Pouget, aussi laboureur du Pouget, la somme de 90 livres pour employer au paiement de pareille somme due à noble Antoine de Nugiers, suite au contrat d'achat.	Acte barré. En marge, il est dit que le présent acte est annulé.

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8478	1627/04/28	Lods	Le Pouget, les Bondons (st Germain du T.)	Pouget Jean, laboureur Boudon Jean, bayle Boudon Jean, laboureur	J.Boudon "Bourgade" et baille de Trélans et J.Pouget, laboureur du Pouget, comme rentiers de la seigneurie de Trélans, lozent la vente faite par Bertrand Boudon à Jean Boudon, fils d'autre Jean, du village des Bondons, d'une pièce de terre aux appartenances de Montagudet, se mouvant de la directe du seigneur de Trélans, pour la somme de 40 livres. Fait à Montjézieu devant la maison de Barthélemy Jouve, maréchal du lieu.	
8551	1627/11/18	Achat	Les Salses, saint Germain du teil	Pouget Jean, laboureur Pigière Pierre charpentier	Pierre Pigière charpentier des Salses et Jeanne Pigière, père et fille et femme d'Antoine Nogaret de saint Germain du Teil, vendent à Jean Pouget, laboureur des Salses, un tronçon de pré assis aux appartenances des Salses, relevant du marquis de Canilhac pour la somme de 20 livres. La somme sera employée à rembourser pour partie une somme qu'ils doivent à messire Amblard Pol Reboul, praticien de Banassac qu'ils lui ont empruntée pour pourvoir à leur nourriture et à celle de leurs enfants. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Etienne Croir, fils de Pierre.	
8552	1627/11/18	Pacte de rachat	Les Salses, saint Germain du teil	Pouget Jean, laboureur Pigière Pierre charpentier	Pacte de rachat par les mêmes de la terre ci-dessus dans une délai de 2 ans.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8475	1627/04/28	Achat	Saint Germain du Teil, le Pouget	Retrun (de) Jean, prêtre Pouget Jean, laboureur	J.Pouget, laboureur du village du Pouget, paroisse de saint Germain du Teil, comme procureur et ayant charge de noble Antoine de Nugiers, seigneur de la Tour et de la Roche, capitaine au marquisat de Canilhac, vend à messire Jean de Retrun, prêtre et curé de saint Germain du Teil, une pièce de terre aux appartenances de Montagudet, appelée la Castagnède de Guiraldon, confrontant avec celle de noble François de Puel, sr d' Ajas, pour la somme de 82 livres	<i>En marge, le 9/06/1627, noble Antoine de Nugiers, quitte Jean de Retrun du paiement de la somme de 82 livres</i>
8492	1627/05/19	Arrentement	Montjézieu	Rey (de) noble Pierre, seigneur de Sarnhac Gineste Jean, charpentier	Noble Pierre de Rey, seigneur de Sarnhac, habitant Montjézieu, arrente à messire Jean Gineste, charpentier de Cadenet, habitant à Montjézieu, sa métairie de Montjézieu, consistant en maison, étable, paillers, herm, jardin, prés et champs et généralement toutes les possessions que le sieur de Sarnhac a à Montjézieu et ses appartenances à la réserve du pré du Vergougnoùx, sa maison d'habitation avec le jardin et une vigne qu'il a récemment fait planter. L'arrentement est fait pour un temps de 3 ans, les fruits et blés seront partagés entre eux ainsi que les tailles et censives. Le sieur de Rey devra bailler à Geneste une paire de boeufs aratoires , 20 bêtes à laine et 7 agneaux, 2 chèvres que Gineste devra rendre à la fin de l'arrentement.	
8533	1627/10/01	Arrentement	Montjézieu, Peyrefiche (les Salses)	Rey (de) noble Pierre, seigneur de Sarnhac Bossugue Guillaume Brunel Barthélemy	Noble Pierre de Rey, seigneur de Sarnhac, habitant Montjézieu, arrente à Guillaume Bossugue et Barthélemy Brunnel, laboureurs de Peyrefiche, paroisse des Salses, un métairie qu'il tient au nom de sa femme à Peyrefiche et ses appartenances, consistant en grange, cazals, cazadier, champs prés et bois. L'arrentement est passé pour la durée de 5 ans et pour la quantité de 14 sétiers blé (12 seigle, 1 orge et 1 avoine) et la somme de 20 livres. Le sieur de Sarnhac sera tenu de payer toutes les charges. Fait à Montjézieu en présence des soussignés noble Pierre de Boissonade, sieur d'Auxilhac et Guillaume Brunel.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8483	1627/05/02	Donation	Champcros (st Germain du T.)	Rochier Florette Couderc Astrugue	Florette Rochier, fille de feu Raymond du village de Champcros, paroisse de saint Germain du Teil, en considération des bons et agréables services qu'elle a reçu d'Astrugue Couderc, veuve de Jean Hermet de Champcros, lui donne tous ses biens présents et à venir à charge pour ladite Couderc de prendre soin d'elle. Fait à Champcros, dans la maison de Guillaume Pouget, marchand, lui présent et soussigné.	
8530	1627/09/26	Quittance & reconnaissance	les Busses (Salmon), Nogardel (st Pierre de Nogaret)	Ségala Durand, laboureur Magne Claude, laboureur	Claude Magne, laboureur du village de Nogardel, paroisse de saint Pierre de Nogaret, reconnaît avoir reçu de Durand Segala des Busses, paroisse de Salmon, la somme de 24 livres, une couverture laine et une robe en paiement partiel de la constitution faite à Raymonde Ségala, femme de Claude Magne, le jour de leur mariage. Fait en place publique d'Auxilhac	
8486	1627/05/03	Quittance & reconnaissance	les Busses (Salmon)	Solignac Guillaume Bernier Guillaume	Guillaume Bernier, laboureur du village de Costeg..., paroisse de Banassac, reconnaît avoir reçu de Guillaume Solignac, laboureur du village des Busses, paroisse de Salmon, la somme de 45 livres, dont 24 livres dues à autre Guillaume Solignac, plus jeune, frère de Guillaume plus vieux, le reste venant en déduction de la constitution faite par ledit Solignac, à Ysabeau sa fille lors de son mariage avec Bernier. Fait à Montjézieu, présent et soussigné, messire Barthélemy Jouve, maréchal.	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8490	1627/05/13	Achat	les Busses (Salmon), le mas de Muret (Saint Laurent)	Solignac Guillaume (plus vieux) Vidal Jean, laboureur	Jean Vidal, fils de feu Etienne et Jeanne Solignac, mariés des Busses, paroisse de Salmon, habitant à présent au mas du Muret, paroisse de saint Laurent, vend à Guillaume Solignac, plus vieux, laboureur du village des Busses, tous ses droits de plus value sur la terre appelée lou sagnan del rey, assis aux Busses, qu'il a vendu précédemment à Solignac, en 1624, pour la somme de 110 livres. La vente est conclue pour la somme de 50 livres, estimée par experts amiables. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Guillaume Fabre, tisserand.	
8492	1627/05/13	Obligé	les Busses (Salmon), le mas de Muret (Saint Laurent)	Solignac Guillaume (plus vieux) Vidal Jean, laboureur	Jean Solignac plus vieux, laboureur du village des Busses, paroisse de Salmon, reconnait devoir à Jean Vidal, laboureur du mas de Muret, paroisse de saint Laurent, la somme de 28 livres pour cause de prêt amiable, qu'il promet de payer sous peu. Fait à Montjézieu en présence du soussigné Guillaume Fabre, tisserand.	<i>En marge le 3/04/1628, Jean Vidal, quitte Solignac de la somme de 28 livres. Fait et récité à Montjézieu en présence du soussigné Guillaume Noyrigat, cordonnier.</i>
8525	1627/09/05	Achat de plus value	Larbussel (Salelles)	Solignac Martin, laboureur Turc Antoine	Antoine Turc, fils de feu Guillaume et de feue Jeanne Vidal, du village de Larbussel, paroisse de Salelles, vend à Martin Solignac, laboureur du même village, fils de feu Jean, les droits de plus value sur un tronçon de terre labourable situé à Larbussel, au terroir des Clauzals, vendu par ses père et mère à Jean Solignac, père de Guillaume. La vente est conclue pour la somme de 14 livres. Fait au Paven, en la maison de messire Jean Boissonade en présence des soussignés Messire Amblard Pol Reboul de Banassac, Jean Lacam, précepteur des écoles de Montjézieu	

n° ph	date	acte	lieux	protagonistes	détails de l'acte	observations ou compléments
8553	1627/11/20	Contrat de mariage	Montjézieu	Thédenat Pierre, tisserand Dutran Jeanne	<p>Contrat de mariage entre Pierre Thédenat, maître tisserand de Montjézieu et Jeanne Dutran, fille de Pierre et de feu Jeanne Aragon aussi de Montjézieu. Pierre Thédenat est assisté de Barthélemy Jouve, maître maréchal de Montjézieu et Jeanne Dutran de son père. Ce dernier constitue en dot à sa fille, pour le temps présent, la moitié entière de tous ses biens, l'autre moitié à la fin de ses jours, consistant en maison, champs, jardin et castagnède, à la charge pour les futurs de faire pot et feu commun avec lui et le vêtir sa vie durant. Pierre Thédenat devra apporter en la maison dudit Dutran, le jour du mariage, la somme de 300 livres en argent ou obligations. fait à Montjézieu, dans la maison de Dutran, en présence des soussignés noble Pierre de Rey seigneur de Sarnhac.</p>	<p><i>Barthélemy Jouve signe aussi, sans être nommé dans les témoins présents.</i></p>